



CCAMLR

COMM CIRC 07/108
SC CIRC 07/41

Vendredi, 7 Septembre 2007

Vingt-sixièmes réunions de la Commission et du Comité scientifique

Téléphone: +61 3 6210 1111

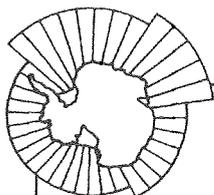
Fax: +61 3 6224 8744

Courriel: ccamlr@ccamlr.org

Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia

181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR PO BOX 213 NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

**À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION
ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**COMM CIRC 07/108
SC CIRC 07/41**

Hobart, le 7 septembre 2007

**Vingt-sixième réunion de la Commission
et du Comité scientifique**

Par la circulaire COMM CIRC 07/81–SC CIRC 07/33 du 10 juillet 2007, les Membres étaient conviés à assister aux prochaines réunions annuelles de la Commission et du Comité scientifique qui se tiendront au nouveau siège de la CCAMLR situé au 181 Macquarie Street, à Hobart, en Australie, du 22 octobre au 2 novembre 2007.

Les ordres du jour provisoires et provisoires annotés de la Commission et du Comité scientifique sont annexés à la présente. Un nouveau calendrier est proposé pour ces réunions. Il comporte une liste des diverses réceptions, pour lesquelles un complément d'informations sera distribué en temps voulu. La note annexée à la circulaire susmentionnée donnait des informations sur le lieu de réunion, les installations, l'inscription et les possibilités d'hébergement.

Il est rappelé aux Membres que, dès qu'ils deviennent disponibles, les documents de réunion sont placés sur le site de la CCAMLR (www.ccamlr.org), aux pages réservées aux Membres de la Commission et du Comité scientifique et protégées par un mot de passe. Les directives de soumission des documents aux réunions de la Commission et du Comité scientifique sont disponibles sur le site.

Il est également rappelé aux Membres qu'ils doivent communiquer au secrétariat, le plus tôt possible, le nom de leur représentant et de leurs représentants suppléants et conseillers auprès de la Commission et du Comité scientifique. Il est demandé aux participants aux réunions de la CCAMLR à Hobart venant de l'étranger de porter toute l'attention voulue aux modalités de délivrance de visas décrites dans la COMM CIRC 07/54–SC CIRC 07/27. Ces informations figurent également sur les pages du site Web réservées aux Membres.

D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif

P.J.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
3. Finances et administration
 - i) Rapport du SCAF
 - ii) Etats financiers vérifiés de 2006
 - iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2007
 - iv) Questions liées au secrétariat
 - v) Fonds de réserve
 - vi) Fonds spéciaux
 - vii) Budgets de 2007, 2008 et 2009
 - viii) Contributions des Membres
4. Comité scientifique
5. Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude
 - i) Plans de pêcheries
 - ii) Pêche aux engins de fond
6. Evaluation et prévention de la mortalité accidentelle
 - i) Débris marins
 - ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche
7. Aires marines protégées
 - i) Activités en cours
 - ii) Projets
8. Application et respect de la réglementation
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Respect des mesures de conservation
 - iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
9. Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC)
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Rapport annuel du SDC
 - iii) E-SDC

10. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) dans la zone de la Convention
 - i) Rapports du SCIC
 - ii) Niveau actuel de la pêche INN
 - iii) Examen des mesures en vigueur visant à l'élimination de la pêche INN
11. Système international d'observation scientifique
12. Pêcheries nouvelles et exploratoires
13. Mesures de conservation
 - i) Examen des mesures en vigueur
 - ii) Etude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation
14. Données : accès et sécurité
15. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique
 - i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique
 - ii) Coopération avec le SCAR
 - iii) Evaluation des propositions de zones de l'Antarctique spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines
16. Collaboration avec d'autres organisations internationales
 - i) Rapports des observateurs d'organisations internationales
 - ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'organisations internationales tenues en 2006/07
 - iii) Coopération avec la CITES
 - iv) Coopération avec la CCSBT
 - v) Coopération avec la CPPCO
 - vi) Partenariat avec le FIRMS
 - vii) Participation aux réunions de la CCAMLR
 - viii) Nomination des représentants aux réunions d'organisations internationales qui se tiendront en 2007/08
17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention
 - i) Évaluation de la performance
18. Election du vice-président de la Commission
19. Prochaine réunion
 - i) Invitation des observateurs
 - ii) Date et lieu
20. Autres questions
 - i) Année polaire internationale de 2007/08
21. Rapport de la vingt-sixième réunion de la Commission
22. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2007
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion
2. Examen des états financiers révisés de 2006
3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2007
4. Plan stratégique du secrétariat
5. Examen du budget de 2007
6. Traduction simultanée pour le SCIC
7. Réseau informatique sans fil
8. Fonds de réserve
9. Salaires des cadres
10. Budget de 2008
 - i) Budget du Comité scientifique
 - ii) Avis rendu par le SCIC
11. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique
12. Contributions des Membres
 - i) Dates de versement des contributions des Membres
 - ii) Manière de traiter les paiements tardifs
13. Prévisions budgétaires pour 2009
14. Fonds du SDC
15. Autres questions
16. Election du président et du vice-président du SCAF pour 2008 et 2009
17. Adoption du rapport
18. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2007
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Organisation de la réunion
 - iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations
2. Examen des mesures et politiques liées à l'application et à l'observation de la réglementation
 - i) Respect des mesures de conservation en vigueur
 - ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
 - iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées
3. Pêche INN dans la zone de la Convention
 - i) Niveau actuel de la pêche INN
 - ii) Procédure d'estimation des captures INN
 - iii) Listes des navires INN
4. Système de documentation des captures (SDC)
5. Système international d'observation scientifique
6. Autres questions
7. Avis à la Commission
8. Avis au SCAF
9. Adoption du rapport
10. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹**

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 9h00, le lundi 22 octobre 2007.

Accueil par le président (Monsieur P. Amutenya, Namibie) des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs des Etats adhérents. Accueil, par ailleurs, des observateurs des Parties non contractantes et des organisations internationales qui ont été invitées conformément à la décision prise l'année dernière (CCAMLR-XXV, paragraphes 19.1 à 19.3).

Discours de son Excellence Monsieur William Cox, gouverneur de la Tasmanie, qui aura été présenté par le président.

2. Organisation de la réunion

Après le discours d'ouverture, le président ne traitera que les questions de procédure pour ensuite ajourner la session et permettre au Comité scientifique, au SCAF et au SCIC de se mettre à l'œuvre.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-sixième réunion de la Commission a été préparé et distribué le 10 juillet 2007 conformément à la règle 15 du Règlement intérieur de la Commission. Compte tenu des changements proposés par les Etats-Unis (COMM CIRC 07/96), il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel conformément à la règle 17 du Règlement intérieur.

Les ordres du jour annotés du SCAF et du SCIC sont annexés au présent document.

¹ Abréviations utilisées dans le texte : SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances), SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation) et JAG (Groupe mixte d'évaluation).

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités de la période d'intersession.

3. Finances et administration

i) Rapport du SCAF

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCAF figure à l'appendice A. Compte rendu de cette réunion par son président. Les conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) à viii) ci-dessous, ainsi que dans le cadre d'autres questions de l'ordre du jour.

ii) États financiers vérifiés de 2006

Acceptation ou rejet des états financiers vérifiés de 2006, conformément à l'Article 12.1 du Règlement financier.

iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2007

Décision sur le type d'audit que la Commission souhaite faire exécuter sur les états financiers de 2007 : audit exhaustif, comme convenu l'année dernière (CCAMLR-XXV, paragraphe 3.3), ou audit partiel.

iv) Questions liées au secrétariat

Réception des avis émis par le SCAF concernant diverses questions financières et administratives affectant le secrétariat depuis CCAMLR-XXV. Examen, entre autres, de la mise à disposition des services de traduction simultanée pour le SCIC (CCAMLR-XXV, paragraphes 3.11 à 3.15).

v) Fonds de réserve

Compte rendu à la Commission du président du SCAF sur les dépenses couvertes par le fonds de réserve et sur toute demande d'utilisation de ce fonds.

vi) Fonds spéciaux

Présentation des avis du SCAF, du SCIC et du Comité d'examen du Fonds du SDC sur l'utilisation du fonds du SDC et d'autres fonds spéciaux pendant la période d'intersession 2006/07, ainsi que des propositions d'utilisation des fonds pendant la prochaine période d'intersession.

vii) Budgets de 2007, 2008 et 2009

Examen des propositions de modification du budget adopté de 2007, adoption du budget de 2008 et prise de connaissance des prévisions budgétaires pour 2009, compte tenu des avis du SCAF.

viii) Contributions des Membres

Suite à sa demande de 2005 (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.23), la Commission reçoit l'avis du SCAF sur l'application de l'Article 5.6 du Règlement financier concernant les dates de versement des contributions des Membres.

4. Comité scientifique

Présentation du rapport de la vingt-sixième réunion du Comité scientifique par sa présidente, avec avis et recommandations rendus à la Commission conformément aux objectifs de la Convention. Examen de l'ensemble de ces recommandations, avis et besoins en recherches et en données.

Par ailleurs, considération de questions d'importance liées au suivi et à la gestion de l'écosystème, aux espèces exploitées, à l'exemption pour la recherche scientifique, aux activités bénéficiant du soutien du secrétariat, aux publications et aux activités du Comité scientifique prévues pour 2007/08. Parmi ces questions, on note des avis et recommandations sur :

- la pêche au krill (CCAMLR-XXV, paragraphes 4.20 à 4.39), système de pêche en continu compris (CCAMLR-XXV, paragraphes 4.40 à 4.44);
- les notifications d'intention de pêcher le krill pendant la saison 2007/08 soumises par les Membres ;

- l'Atelier conjoint CCAMLR-CBI devant réviser les informations nécessaires pour les modèles de l'écosystème mis en place pour la formulation d'avis de gestion sur les prédateurs de krill de l'écosystème marin de l'Antarctique (CCAMLR-XXV, paragraphe 4.77) ;
- les prochaines activités du Comité scientifique et de ses groupes de travail (CCAMLR-XXV, paragraphes 4.81 et 4.83) et l'établissement du plan scientifique à long terme du Comité scientifique.

D'autres questions de fond soulevées par le Comité scientifique seront discutées dans d'autres parties de l'ordre du jour de la Commission : gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude (question 5), évaluation et évitement de la mortalité accidentelle (question 6), aires marines protégées (question 7), pêche INN (question 10), Système international d'observation scientifique (question 11), pêcheries nouvelles et exploratoires (question 12), collaboration avec d'autres organisations internationales (question 16) et participation à l'Année polaire internationale (question 20 i)).

5. **Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude**

i) Plans de pêcheries

Examen des avis rendus par le Comité scientifique. Examen également d'une proposition visant à développer le concept actuel de Plan de pêcherie, approuvé par la Commission, en un plan de gestion tourné vers l'avenir ("Plan de gestion des pêcheries") (CCAMLR-XXV, paragraphes 13.7 et 13.11).

ii) Pêche aux engins de fond

Examen des avis rendus par le Comité scientifique. A l'heure actuelle, la mesure de conservation 22-05 (CCAMLR-XXV, paragraphe 12.28) limite la pêche au chalut de fond dans les secteurs de haute mer de la zone de la Convention pour les saisons 2006/07 et 2007/08. La Commission a décidé de revoir cette restriction en 2007.

6. Évaluation et prévention de la mortalité accidentelle

Les discussions seront menées sous les rubriques suivantes, compte tenu des avis et des recommandations du Comité scientifique.

i) Débris marins

Examen des avis du Comité scientifique sur l'impact biologique des débris marins et l'évaluation des données scientifiques collectées lors des campagnes d'évaluation menées par les Membres sur les débris marins échoués sur les plages et lors d'observations de la fréquence de rencontre de débris marins et de l'impact de ces derniers sur les ressources marines vivantes dans la zone de la Convention.

ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche

Le rapport du Comité scientifique comportera des recommandations sur la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les opérations de pêche.

Le Comité scientifique rendra spécifiquement compte des dernières recherches ayant trait aux oiseaux et mammifères marins, de l'évolution des méthodes d'atténuation de la capture accessoire, d'initiatives en matière d'éducation des pêcheurs, de coopération avec les ORGP et d'autres questions importantes pour l'élimination de la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries de la CCAMLR. Examen de l'application des mesures de conservation 25-02 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer au cours de la pêche à la palangre, expérimentale ou non, dans la zone de la Convention" et 25-03 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux et des mammifères marins au cours des opérations de pêche au chalut dans la zone de la Convention".

7. Aires marines protégées

Examen de l'état d'avancement des considérations associées à la question des aires marines protégées dans la zone de la Convention (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.12 à 4.18 ; CCAMLR-XXV, paragraphes 6.1 à 6.6). La discussion portera sur :

i) Les activités en cours

Attention particulière aux résultats et avis tirés de l'atelier sur la biorégionalisation organisé en août 2007 (CCAMLR-XXV, paragraphes 6.2 et 6.6).

ii) Les projets.

8. Application et respect de la réglementation

i) Rapport du SCIC

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCIC figure à l'appendice B. Présentation du rapport de la réunion du SCIC par son président. Les conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) et iii) ci-après, ainsi que dans le cadre d'autres questions pertinentes de l'ordre du jour.

ii) Respect des mesures de conservation

Examen des avis du SCIC sur la mise en œuvre des dispositions relatives au respect des mesures de conservation en vigueur, notamment à l'égard des exigences en matière de marquage (CCAMLR-XXV, paragraphes 7.8 et 11.24), de la participation du Vanuatu à la pêche au krill (CCAMLR-XXV, paragraphes 7.16 à 7.20) et du statut des listes des navires INN (CCAMLR-XXV, paragraphe 9.53) (examiné également à la question 10 iii) ci-après).

iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Avis du SCIC sur les travaux d'intersession visant à mettre en place une procédure d'évaluation du respect des mesures de conservation en vigueur (CCAMLR-XXV, paragraphes 7.21 à 7.30).

9. Système de documentation des captures de *Dissostichus spp.* (SDC)

i) Rapport du SCIC

Présentation des avis du SCIC concernant le fonctionnement et la performance du SDC et discussion des rubriques suivantes.

ii) Rapport annuel du SDC

Examen du fonctionnement du SDC en 2006/07. Examen des avis rendus par le SCIC et prise de décision quant à la révision possible d'aspects du SDC dont l'efficacité aurait besoin d'être améliorée.

iii) E-SDC

Examen du développement et de l'utilisation du E-SDC, ainsi que des travaux entrepris pendant la période d'intersession pour améliorer ce système (CCAMLR-XXV, paragraphes 8.3 et 8.4 et annexe 5, paragraphe 4.7).

10. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (pêche INN) dans la zone de la Convention

i) Rapport du SCIC

Présentation des avis pertinents du SCIC en ce qui concerne la pêche INN et discussion des rubriques ci-dessous.

ii) Niveau actuel de la pêche INN

Examen des niveaux actuels et des tendances des activités de pêche INN dans la zone de la Convention, selon les informations présentées par le secrétariat et examinées par le WG-FSA, le Comité scientifique et le SCIC. La Commission déterminera, par ailleurs, si les mesures de conservation actuelles relatives au respect de la réglementation s'alignent bien sur l'objectif de la CCAMLR, d'élimination de la pêche INN dans la zone de la Convention. La discussion portera également sur les travaux en cours visant à l'amélioration de l'estimation des niveaux de capture de la pêche INN (CCAMLR-XXV, paragraphe 9.5).

iii) Examen des mesures actuelles visant à éliminer la pêche INN

Examen de l'avis du SCIC sur la mise en œuvre des mesures de conservation 10-06 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et 10-07 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties non contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et, principalement, de l'avis du SCIC sur les Listes des navires INN adoptées en 2005 et 2006 et des Listes proposées des navires INN pour 2007. Adoption des Listes 2007 des navires INN. Examen, également, des efforts déployés par les Membres et le secrétariat pour engager la participation des Parties non contractantes dans les discussions relatives à la pêche INN.

Examen du statut de la liste 2006 des navires INN des Parties contractantes et de son application dans le cas du *Volna* (CCAMLR-XXV, paragraphe 9.53). Examen d'autres options pour combattre la pêche INN dans la zone de la Convention, notamment dans la sous-zone 58.4 (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.16).

11. Système international d'observation scientifique

Présentation d'un résumé des programmes d'observation scientifique mis en œuvre pendant la saison 2006/07.

Examen des avis du Comité scientifique sur l'application du Système et étude des mesures recommandées par le SCIC et le Comité scientifique en vue d'assurer que ce système, en tendant toujours vers ses objectifs, fonctionne de manière aussi efficace que possible.

12. Pêcheries nouvelles et exploratoires

L'année dernière, la Commission a approuvé des pêcheries exploratoires de légine dans les sous-zones 48.6, 88.1 et 88.2 et les divisions 58.4.1, 58.4.2, 58.4.3a et 58.4.3b pour la saison 2006/07 (CCAMLR-XXV, paragraphes 11.20 et 11.21). Aucune notification de projet de pêcheries nouvelles n'a été reçue pour la saison 2006/07. Examen des opérations de ces pêcheries et des mesures de gestion en vigueur.

Examen des notifications adressées par les Membres conformément aux mesures de conservation 21-01 "Notification qu'un Membre envisage la mise en exploitation d'une nouvelle pêcherie" et 21-02 "Pêcheries exploratoires" en ce qui concerne respectivement les pêcheries nouvelles et les pêcheries exploratoires de la saison 2007/08.

Discussion des avis et recommandations émis par le Comité scientifique à l'égard des pêcheries nouvelles et exploratoires, notamment :

- nouvelles exigences en matière de marquage et de recherche dans les pêcheries exploratoires (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.24) ;
- révision des limites de capture dans les SSRU (CCAMLR-XXV, paragraphes 11.21 à 11.23) ;
- développement de la structure régulatrice de la CCAMLR, y compris les différentes étapes du passage des pêcheries nouvelles et exploratoires aux pêcheries évaluées (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.21) ;
- avancement de l'examen des pratiques de pêche susceptibles d'être néfastes, y compris de l'application des mesures de conservation 21-01 et 21-02 (CCAMLR-XXV, paragraphes 11.25 à 11.36) et emploi des engins de chalutage de fond dans les secteurs de haute mer de la zone de la Convention (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.37) ;
- soumission des notifications de projets de pêcheries nouvelles ou exploratoires conformément au format standard convenu en 2006 (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.40).

13. Mesures de conservation

i) Examen des mesures en vigueur

Examen des mesures de conservation en vigueur compte tenu des avis du Comité scientifique et de l'expérience acquise par les Membres lors de la mise en œuvre des mesures pendant la saison 2006/07.

Examen des avis du SCIC sur les travaux de méthodologie pour l'évaluation du respect des mesures de conservation et sur la planification des travaux futurs.

Compte rendu du secrétariat, le cas échéant, sur les propositions de révision des mesures en vigueur, préparées pendant la période d'intersession en concertation avec les Membres.

ii) Etude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation

Discussion des mesures de conservation qui n'auront pas encore été abordées par la Commission dans le cadre de la rubrique 13 i) ou d'autres points de l'ordre du jour. Il sera question, en particulier, de l'état d'avancement de la révision de la limite de capture de krill applicable à la division 58.4.2 (CCAMLR-XXV, paragraphe 12.69) et de la révision du Système de contrôle (CCAMLR-XXV, paragraphe 3.48).

14. Données : accès et sécurité

Révision de l'accès et de la sécurité des données de la CCAMLR.

15. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique

i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique

La CCAMLR a été représentée à la trentième Réunion consultative du traité sur l'Antarctique (RCTA-XXX) (du 30 avril au 11 mai 2007, New Delhi, Inde).
Compte rendu de cette réunion par le secrétaire exécutif.

Présentation par le secrétaire exécutif d'un compte rendu de la dixième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE-X) à laquelle celui-ci a également participé au nom de la présidente du Comité scientifique qui, pour des raisons de santé, n'avait pu se déplacer.

L'observateur du CPE est invité à rendre compte des dernières initiatives de ce comité présentant de l'intérêt pour la CCAMLR.

Discussion sur la coopération avec la RCTA et le CPE et sur la participation aux réunions de ces organisations en 2008.

ii) Coopération avec le SCAR

Le rapport du Comité scientifique comportera les conclusions de ses délibérations sur la coopération avec le SCAR.

En outre, l'observateur de la CCAMLR auprès du SCAR et l'observateur du SCAR auprès de la CCAMLR seront invités à faire un compte rendu sur les dernières initiatives du SCAR pertinentes pour la CCAMLR.

Discussion sur la coopération avec le SCAR et la participation en 2008 aux réunions de cette organisation et de ses organes subsidiaires pertinents.

iii) Evaluation des propositions de zones antarctiques spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines

Examen de l'avis du Comité scientifique sur l'évaluation des projets de plans de gestion proposés en vertu du Protocole environnemental au Traité sur l'Antarctique pour les zones protégées comportant des régions marines et soumis à la CCAMLR pour approbation.

16. Coopération avec d'autres organisations internationales

i) Rapports des observateurs d'organisations internationales

Les organisations suivantes ont été invitées à participer à CCAMLR-XXVI en tant qu'observateurs : ACAP, ASOC, CCSBT, CBI, CICTA, CITES, CITT, COI, COLTO, CPPS, CPS, FAO, FFA, PNUE, SCOR, SEAFO et UICN.

Leurs rapports auront été présentés. Les représentants de ces organisations et de toute autre organisation présente à la réunion seront invités à présenter les points clés de leur rapport. Les rapports des observateurs du CPE et du SCAR auront déjà été examinés aux rubriques 15 i) et 15 ii) ci-dessus.

ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2006/07 d'organisations internationales

Présentation des rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2006/07 de diverses organisations internationales (CCAMLR-XXV, paragraphe 16.49).

iii) Coopération avec la CITES

Examen des progrès réalisés dans le domaine de la coopération entre la CCAMLR et la CITES sur les questions d'intérêt mutuel, conformément à CCAMLR-XXII, paragraphes 14.18 et 14.19 et à CCAMLR-XXV, paragraphe 16.36.

iv) Coopération avec la CCSBT

Examen des progrès réalisés dans le domaine de la coopération entre la CCAMLR et la CCSBT, conformément aux discussions de CCAMLR-XXIV et CCAMLR-XXV (CCAMLR-XXIV, paragraphes 15.20 à 15.23 ; CCAMLR-XXV, paragraphes 16.37 à 16.44).

v) Coopération avec la CPPCO

Examen de l'état d'avancement d'un projet de protocole d'accord entre la CCAMLR et la Commission des pêches du Pacifique central et occidental (CPPCO) (COMM CIRC 07/50). Plusieurs Membres ont demandé que ce point fasse l'objet d'un examen exhaustif.

vi) Partenariat avec le FIRMS

Examen des activités CCAMLR–FIRMS (CCAMLR-XXV, paragraphes 16.45 et 16.46).

vii) Participation aux réunions de la CCAMLR

Considération des faits nouveaux émanant des discussions de CCAMLR-XXIV et CCAMLR-XXV (CCAMLR-XXIV, paragraphes 15.28 et 15.29 ; CCAMLR-XXV, paragraphes 16.47 et 16.48).

**viii) Nomination des représentants aux réunions de 2007/08
d'organisations internationales**

Nomination des observateurs de la CCAMLR auprès des réunions de 2007/08 d'organisations internationales avec lesquelles la CCAMLR partage un intérêt commun. Le secrétariat a compilé un calendrier des prochaines réunions d'organisations internationales, dans la mesure où celles-ci sont déjà connues. Approbation donnée aux nominations au sein du Comité scientifique.

17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention

Depuis 1996, la Commission reconnaît combien il est important de se pencher spécifiquement, à chaque réunion annuelle, sur les objectifs de la Convention. Examen des propositions soumises à la discussion dans le cadre de cette question. Examen des progrès réalisés à l'égard des diverses discussions stratégiques soulignées lors de CCAMLR-XXIV (à la suite du Symposium CCAMLR 2005) et CCAMLR-XXV (CCAMLR-XXIV, paragraphes 16.11 à 16.18 ; CCAMLR-XXV, paragraphes 17.1 à 17.5), notamment en ce qui concerne la nécessité de traiter les effets du changement climatique.

i) Évaluation de la performance

Les États-Unis ont demandé que soit examiné, sous ce point de l'ordre du jour, comment la Commission pourrait aborder l'évaluation de la performance de la CCAMLR compte tenu du fait que cet organisme est reconnu de par le monde pour sa réputation de leader dans la gestion responsable, selon les principes de précaution et l'approche écosystémique, des ressources marines vivantes de la zone de la Convention. Le secrétariat a rédigé un document traitant de cette question.

18. Election du vice-président de la Commission

Conformément à la Règle 8 du Règlement intérieur de la Commission, un vice-président doit être élu, dont le mandat prendra effet à la clôture de CCAMLR-XXVI et se terminera à la clôture de la réunion de 2009.

19. Prochaine réunion

i) Invitation des observateurs

Depuis 1994, la Commission traite sous cette rubrique la question de l'invitation des observateurs à la réunion suivante (CCAMLR-XIII, paragraphe 13.7). Prise de décision quant aux Etats adhérents, aux Parties non-contractantes et aux organisations internationales à inviter à CCAMLR-XXVII.

ii) Date et lieu

La vingt-septième réunion de la Commission se tiendra à Hobart, au Siège de la CCAMLR (181 Macquarie Street), du 27 octobre au 7 novembre 2008.

20. Autres questions

i) Année polaire internationale de 2007/08

Examen du rapport et des avis du Comité scientifique sur les activités liées à la CCAMLR sous l'égide de l'année polaire internationale de 2007/08 (CCAMLR-XXV, paragraphes 20.1 à 20.12).

21. Rapport de la vingt-sixième réunion de la Commission

Examen et adoption du rapport de la vingt-sixième réunion.

22. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion prévue à 16h00, le vendredi 2 novembre 2007.

**ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2007
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion

Adoption de l'ordre du jour et examen du meilleur moyen de le traiter en fonction du temps disponible et des besoins du SCIC. Pour tenter de réduire les contraintes temporelles pesant sur le SCIC, il est possible que les chefs de délégation, lors de leur réunion du dimanche 21 octobre 2007, apportent des changements à la liste des tâches qu'effectuera le SCAF cette année.

2. Examen des états financiers révisés de 2006

A la demande de la Commission, le vérificateur a procédé à un audit partiel des états financiers de 2006 (CCAMLR-XXV, paragraphe 3.3). Il n'a constaté aucune infraction au Règlement financier. Les états financiers, ainsi que le rapport d'audit correspondant, seront soumis à la Commission. A cet égard, il convient également de noter la COMM CIRC 07/34.

3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2007

Aux termes du Règlement financier, la Commission est habilitée à décider s'il est nécessaire de procéder à un audit exhaustif ou à un audit partiel des états financiers de 2007. Du fait que les états financiers de 2005 et 2006 ont tous deux fait l'objet d'un audit partiel, un audit exhaustif des états financiers de 2007 sera nécessaire (CCAMLR-XXV, paragraphe 3.3).

4. Plan stratégique du secrétariat

Le plan stratégique du secrétariat visant à soutenir les travaux de la Commission et du Comité scientifique a été présenté à la Commission en 2002. La Commission a décidé que la mise en œuvre du plan formerait la base de l'évaluation de la performance annuelle du secrétaire exécutif. Le secrétaire exécutif présentera tout nouvel élément à cet égard.

5. Examen du budget de 2007

Exposé des résultats prévus de l'exécution du budget de 2007 pour examen.

6. Traduction simultanée pour le SCIC

Lors de CCAMLR-XXIV, les chefs de délégation ont chargé le secrétariat de préparer un document sur le coût d'une traduction simultanée pour le SCIC (CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 7.1). Le Comité, ayant examiné ce document, a rendu son avis à la Commission concernant le coût de la proposition, notant que le budget actuel de la Commission subissait déjà suffisamment de pression, notamment du fait que les demandes du Comité scientifique étaient plus élevées que prévu (CCAMLR-XXV, annexe 4, paragraphes 17 et 18). Comme plusieurs Membres étaient en faveur d'un service de traduction simultanée pour le SCIC, la Commission a décidé de revoir la question à sa prochaine réunion (CCAMLR-XXV, paragraphes 3.11 à 3.15). Présentation au SCAF d'un document actualisé par le secrétariat. Examen de ce document et formulation de l'avis à rendre à la Commission.

7. Réseau informatique sans fil

Compte rendu du secrétariat sur l'état d'avancement de ce projet.

8. Fonds de réserve

Aux termes des procédures convenues (CCAMLR-XXI, annexe 4, paragraphe 21), le secrétaire exécutif rend compte des dépenses couvertes par le fonds de réserve pendant l'année, ainsi que de toute autre conséquence budgétaire.

9. Salaire des cadres

Aucune proposition n'a été soumise sur la nomination d'experts susceptibles de revoir la structure des salaires des cadres. Le Comité envisagera comment procéder à cet égard.

10. Budget de 2008

Présentation du projet de budget pour 2008. Celui-ci servira à préparer un budget recommandé pour 2008, compte tenu des discussions du SCAF sur les questions financières et administratives et de l'avis rendu par les présidents du Comité scientifique et du SCIC.

i) Budget du Comité scientifique

La présidente du Comité scientifique est invitée à présenter le budget de son comité pour 2008 et les prévisions budgétaires pour 2009 pour les inclure dans les budgets généraux de la Commission. Elle avisera également le SCAF de toute autre décision prise par le Comité scientifique et susceptible d'affecter le budget de la Commission.

ii) Avis rendu par le SCIC

Le président du SCIC est invité à présenter à l'intention du Comité les conséquences financières des recommandations émises par son Comité à la Commission.

11. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique

Lors de la réunion de 2004, la Commission a approuvé la création et l'utilisation d'un Fonds spécial pour la science pour permettre le report de fonds alloués à certaines tâches du Comité scientifique. Le Comité examinera toute demande de report de fonds des dépenses budgétaires de 2007 à 2008 émanant du Comité scientifique.

12. Contributions des Membres

i) Dates de versement des contributions des Membres

Lors de la révision de l'Article 5.6 du Règlement financier en 1999, la Commission a modifié la date à laquelle doivent être versées les contributions annuelles. Cette révision permet aux Membres avisant se trouver dans l'impossibilité de respecter la date limite de disposer d'un délai supplémentaire maximal de 90 jours. La Commission a convenu que le Comité continuerait à revoir cette règle et son respect par les Membres. Le Comité examinera

également la nécessité de conserver le délai supplémentaire pour certains Membres en 2007.

ii) Manière de traiter les contributions tardives

A la demande de la Commission (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.23), le secrétariat a soumis au SCAF, à sa réunion de 2006, un document évoquant à grands traits les mesures prises par des organisations similaires à l'égard du paiement tardif des contributions des membres (CCAMLR-XXV, annexe 4, paragraphe 33). Lors de la réunion de la Commission, certains Membres ayant manifesté de l'inquiétude à l'égard de la proposition du SCAF, la Commission a renvoyé la question à sa prochaine réunion, en encourageant ces Membres à assister à la réunion 2007 du SCAF pour participer pleinement aux débats sur la question (CCAMLR-XXV, paragraphe 3.22).

13. Prévisions budgétaires pour 2009

Présentation à la Commission, pour information uniquement, du budget prévisionnel de 2009.

14. Fonds du SDC

Toute demande de dépense à prélever du Fonds du SDC doit être déposée devant le comité d'examen de ce fonds (CCAMLR-XX, paragraphes 3.27 et 3.28). Avis de ce comité sur les dépenses effectuées sur ce fonds depuis la réunion de 2006 et les nouvelles dépenses proposées.

15. Autres questions

Discussion de toute autre question que la Commission pourrait avoir renvoyée au Comité.

16. Election du président et du vice-président du SCAF pour 2008 et 2009

En 2005, the Comité a nommé l'Allemagne, pour un deuxième mandat, à la présidence du SCAF et la Nouvelle-Zélande à la vice-présidence, jusqu'à la fin de la réunion de 2007. Les deux postes de président et de vice-président sont donc à pourvoir. Il

convient de noter que l'Allemagne aura complété deux mandats à la présidence, ce qui la rend inéligible.

17. Adoption du rapport

Adoption par le Comité du rapport qu'il présentera à la Commission.

18. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2007
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion

i) Adoption de l'ordre du jour

Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

ii) Organisation de la réunion

Organisation de la réunion en fonction du temps disponible et de la structure de délibération proposée pour le Comité.

iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations

Présentation par le secrétariat d'une liste des documents soumis au SCIC, classés par question à l'ordre du jour. Examen de cette liste et de tout autre matériel que les Membres proposent de présenter. Etablissement d'un ordre de priorité pour la discussion des documents, compte tenu du temps disponible, des travaux à accomplir et de l'ordre du jour.

**2. Examen des mesures et politiques liées à l'application
et au respect de la réglementation**

i) Respect des mesures de conservation en vigueur

Présentation par le secrétariat d'une liste des rapports adressés par les Membres à l'égard de l'application des dispositions des mesures de conservation en vigueur, y compris en ce qui concerne les licences délivrées aux navires, les contrôles portuaires des navires des Parties contractantes ou non contractantes, le fonctionnement du C-VMS, les données à déclarer, etc.

Présentation par le secrétariat d'un compte rendu des contrôles effectués en mer, des résultats obtenus et des commentaires adressés par les États du pavillon. Ces derniers seront invités à présenter, s'ils en possèdent, de nouvelles informations sur les contrôles réalisés. Examen du fonctionnement du Système de contrôle et des propositions reçues sur les améliorations à y apporter.

Examen et évaluation de l'application et du respect, par les Parties contractantes, des mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission.

ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Compte rendu par le vice-président des travaux du groupe d'intersession établi par le SCIC dans le but de réexaminer les éléments clés du respect de la réglementation identifiés par le secrétariat, entre autres l'établissement de critères d'évaluation du respect de la réglementation et un modèle de procédure standard d'évaluation pouvant être utilisé uniformément pour évaluer l'application des mesures de conservation en vigueur par les navires (CCAMLR-XXV, paragraphe 7.30 et annexe 5, paragraphes 3.34 et 3.35).

Discussion du compte rendu et examen de l'organisation des travaux nécessaires à l'élaboration et l'application d'une procédure d'évaluation du respect des mesures de conservation en vigueur.

iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées

Examen de toute proposition de révision des mesures de conservation actuelles ayant trait au respect de la réglementation ou de mise en place de nouvelles mesures. Au cas où une nouvelle mesure serait requise, le Comité préparera un projet de mesure qu'il soumettra à la Commission.

3. Pêche INN dans la zone de la Convention

i) Niveau actuel de la pêche INN

Examen du rapport sur le niveau actuel des captures INN dans la zone de la Convention, préparé par le secrétariat sur la base des recommandations du

JAG. Examen des estimations du niveau actuel et de la tendance des activités de pêche INN dans la zone de la Convention et des mesures de coercition actuelles pour vérifier qu'elles s'alignent bien sur l'objectif d'élimination de la pêche INN dans la zone de la Convention. L'attention portera tout particulièrement sur les signalements de pêche au filet maillant par des navires INN dans la zone de la Convention.

ii) Procédure d'estimation des captures INN

Examen des résultats de la mise à l'essai par le secrétariat pendant la période d'intersession des matrices adoptées par le JAG et le SCIC en 2006 (CCAMLR-XXV, paragraphe 9.5 et annexe 5, paragraphe 2.20 et appendice III). Ces matrices ont été mises au point pour fournir un classement de confiance en ce qui concerne les incidents particuliers de pêche INN.

iii) Listes des navires INN

Examen des rapports soumis par les Parties contractantes et non contractantes sur les mesures qu'elles ont prises pour éviter de contrecarrer l'efficacité des mesures de conservation de la CCAMLR par les activités de leurs navires portés sur les Listes des navires INN adoptées en 2006. Examen notamment des informations supplémentaires soumises par la Russie à l'égard du navire *Volna* dont l'inscription sur la liste de navires INN a été repoussée par la Commission en 2006 (CCAMLR-XXV, paragraphe 9.40).

Examen des commentaires et informations reçues sur les navires portés sur la Liste provisoire des navires INN de 2007 conformément aux mesures de conservation 10-06 et 10-07.

Préparation des recommandations à l'intention de la Commission sur les navires qui devraient être supprimés des Listes de navires INN adoptées en 2006 et les navires qui devraient rester sur la Liste provisoire des navires INN de 2007.

4. Système de documentation des captures (SDC)

Examen des résultats du SDC pour 2006/07. Etude des possibilités de modification de certains aspects de ce système pour une plus grande efficacité.

Examen d'un rapport du secrétariat concernant l'évolution et l'utilisation du E-SDC, lequel portera, entre autres, sur les travaux d'intersession qui en ont permis l'amélioration (CCAMLR-XXV, paragraphe 8.3 et annexe 5, paragraphe 4.7).

5. Système international d'observation scientifique

Examen des avis émis par le Comité scientifique concernant les impératifs de fonctionnement du Système, notamment pour la saison 2007/08.

Par ailleurs, compte tenu des avis du Comité scientifique, le Comité déterminera s'il est nécessaire de revoir certains aspects du fonctionnement du Système.

6. Autres questions

Examen et préparation des avis destinés à la Commission sur diverses questions, notamment sur toute autre demande émise par la Commission à la réunion.

7. Avis à la Commission

Présentation par le secrétariat d'un résumé des avis soumis à la Commission au cours de la réunion, lequel sera annexé au rapport du SCIC.

8. Avis au SCAF

Tout aspect des avis émis par le Comité qui aurait des répercussions financières sera renvoyé directement au SCAF. Il s'agira tout particulièrement des conditions de mise en œuvre totale du E-SDC et de fonctionnement du C-VMS.

9. Adoption du rapport

Adoption du rapport de la réunion.

10. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion de 2007 du SCIC.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION
DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION
DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
 - iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC

2. Progrès en matière de statistiques, d'évaluations, de modélisation et dans les méthodes suivies lors des campagnes d'évaluation
 - i) Avis rendus par le WG-SAM
 - ii) Avis rendus par le SG-ASAM
 - iii) Avis à la Commission

3. Contrôle et gestion de l'écosystème
 - i) Avis rendus par le WG-EMM
 - ii) Gestion des zones protégées
 - iii) Interactions entre le WG-EMM et le WG-FSA
 - iv) Avis à la Commission

4. Espèces exploitées
 - i) Ressources de krill
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-EMM
 - c) Notifications de projets de pêcheries de krill pour la saison 2007/08
 - d) Avis à la Commission

 - ii) Ressources de poissons
 - a) Etat et tendances
 - b) Espèces visées
 - c) Avis rendus par le WG-FSA
 - d) Avis à la Commission

 - iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires
 - a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2006/07
 - b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2007/08
 - c) Révision des limites géographiques
 - d) Avis à la Commission

 - iv) Ressources de crabes
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission

- v) Ressources de calmars
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
- vi) Capture accessoire de poissons et d'invertébrés
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
- 5. Mortalité accidentelle
 - i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries
 - ii) Avis à la Commission
- 6. Autres questions de contrôle et de gestion
 - i) Débris marins
 - ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins
 - iii) Avis à la Commission
- 7. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR
 - i) Observations scientifiques de 2006/07
 - ii) Avis à la Commission
- 8. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible
- 9. Exemption pour la recherche scientifique
- 10. Collaboration avec d'autres organisations
 - i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique
 - ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales
 - iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales
 - iv) Coopération future
- 11. Budget de 2008 et prévisions budgétaires pour 2009
- 12. Avis au SCIC et au SCAF
- 13. Activités soutenues par le secrétariat
 - i) Gestion des données
 - ii) Publications
- 14. Activités du Comité scientifique
 - i) Coordination des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail
 - ii) Activités de la période d'intersession
 - iii) Projets CCAMLR-API
 - iv) Atelier conjoint CCAMLR-CBI
 - v) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion
 - vi) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

vii) Prochaine réunion

15. Election du vice-président du Comité scientifique
16. Autres questions
17. Adoption du rapport de la vingt-sixième réunion du Comité scientifique
18. Clôture de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion et accueil des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs par la présidente (Edith Fanta, Brésil). La liste des organisations internationales invitées à la réunion est dressée à la question 10 ii) de l'ordre du jour. Discussion de l'organisation de la réunion et des considérations d'ordre pratique.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-sixième réunion du Comité scientifique a été préparé et distribué le 10 juillet 2007 conformément à la règle 5 du Règlement intérieur du Comité scientifique. Aucun changement n'ayant été proposé, il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel conformément à la règle 7 du Règlement intérieur.

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités menées pendant la période d'intersession depuis la vingt-cinquième réunion (SC-CAMLR-XXV).

iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC

Conformément à l'usage établi, la présidente avisera au préalable le SCAF et le SCIC des questions relevant de leur compétence. Les sessions de ces comités permanents se dérouleront parallèlement à la réunion du Comité scientifique.

¹ Abréviations des organes subsidiaires du Comité scientifique et de la Commission utilisées dans cet ordre du jour : WG-EMM (Groupe de travail sur le contrôle et la gestion de l'écosystème), WG-FSA (Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons), WG-IMAF *ad hoc* (Groupe de travail *ad hoc* sur la mortalité accidentelle liée à la pêche), WG-SAM (à titre provisoire, Groupe de travail sur les statistiques, les évaluations et la modélisation), SG-ASAM (Sous-groupe sur les méthodes d'évaluation acoustique et d'analyse), SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances), SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation), JAG (Groupe mixte d'évaluation).

La décision finale sur les avis à donner au SCAF et au SCIC sera prise dans le cadre de la question 12 de l'ordre du jour.

2. Progrès en matière de statistiques, d'évaluations, de modélisation et dans les méthodes suivies lors des campagnes d'évaluation

Examen des avis émis par le WG-SAM sur les faits nouveaux en matière de statistiques, d'évaluations et de modélisation, et par le SG-ASAM sur les méthodes suivies dans les campagnes d'évaluation et sur les méthodes d'analyse.

i) Avis rendus par le WG-SAM

Présentation par les coresponsables du WG-SAM (Christopher Jones, Etats-Unis, et Andrew Constable, Australie) du rapport du WG-SAM, comprenant l'état d'avancement des méthodes d'évaluation des stocks de poissons et la procédure de subdivision des limites de capture de krill applicables à la zone 48 en unités de gestion à petite échelle.

ii) Avis rendus par le SG-ASAM

Présentation par les coresponsables de la troisième session du SG-ASAM (Richard O'Driscoll, Nouvelle-Zélande et Martin Collins, Royaume-Uni), ou leur représentant, du rapport du SG-ASAM, comprenant l'état d'avancement de l'utilisation des données acoustiques pour évaluer la biomasse de poisson des glaces et de krill, et les protocoles d'échantillonnage acoustique des travaux liés à la CCAMLR pendant l'API.

iii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique avise la Commission des questions relatives au développement des statistiques, des évaluations, de la modélisation et des méthodes d'évaluation.

3. Contrôle et gestion de l'écosystème

Examen des avis émis par le WG-EMM sur le contrôle, la gestion et l'évaluation de l'écosystème.

i) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation par le responsable du WG-EMM (Keith Reid, Royaume-Uni) des sections pertinentes du rapport du WG-EMM, notamment des informations sur l'évaluation de l'écosystème, les interactions fondées sur le krill, les procédures de gestion du krill, l'avancement des modèles écosystémiques, les campagnes d'évaluation des prédateurs, les interactions fondées sur le poisson et le calmar, et l'examen des approches de précaution et des approches tenant compte de l'écosystème suivies dans d'autres régions du monde. Seront incluses les dispositions prises pour l'atelier conjoint CCAMLR-CBI prévu pour 2008.

ii) Gestion des aires protégées

Examen du rapport de l'atelier sur la biorégionalisation (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 3.57). L'atelier était axé sur le développement technique des méthodes de biorégionalisation de l'océan Austral (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 3.33(i)). Examen des prochains travaux sur les méthodes de sélection et de désignation des AMP (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 3.33 ii)).

Examen des avis du WG-EMM sur les questions discutées cette année par le sous-groupe consultatif sur les aires marines protégées.

iii) Interactions entre le WG-EMM et le WG-FSA

Examen du rapport de l'atelier conjoint WG-FSA et WG-EMM sur les modèles de pêcheries et d'écosystèmes en Antarctique. Examen également des prochains travaux sur les interactions écosystémiques des pêcheries de poissons et sur l'intégration des travaux du WG-FSA, du WG-EMM et du WG-SAM sur la modélisation de l'écosystème fondé sur les poissons.

iv) Avis à la Commission

Avis du Comité scientifique sur les développements récents en matière de suivi et de gestion de l'écosystème.

4. Espèces exploitées

i) Ressources de krill

a) Etat et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de krill dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées par les Membres pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation des sections pertinentes du rapport du WG-EMM par le responsable de ce groupe de travail (K. Reid).

c) Notifications de projets de pêcheries de krill pour la saison 2007/08

Examen des notifications de projets de pêche au krill pour la saison à venir 2007/08 compte tenu des avis émis par le WG-EMM.

d) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

ii) Ressources de poissons

a) Etat et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de poissons dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat. D'autres informations sur cette question figureront dans le rapport du WG-FSA.

b) Espèces visées

Présentation, par le responsable du WG-FSA (Stuart Hanchet, Nouvelle-Zélande) des sections du rapport de ce groupe de travail traitant de l'évaluation des ressources de poissons et recommandations sur leur gestion. Les questions relatives aux pêcheries nouvelles et exploratoires, notifications pour la saison 2007/08 comprises, seront discutées dans le cadre de la question 4 iii) de l'ordre du jour.

c) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA traitant de l'évaluation des ressources de poissons et des recommandations relatives à leur gestion.

d) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires

a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2006/07

Récapitulation par le secrétariat des activités de pêche menées dans les nouvelles pêcheries et les pêcheries exploratoires pendant la saison 2006/07. Examen des informations sur ces pêcheries et des délibérations du WG-FSA à cet égard.

b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2007/08

Examen des notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2007/08, ainsi que des avis du WG-FSA.

c) Révision des limites géographiques

Examen des limites géographiques et, le cas échéant, avis sur leur révision éventuelle.

d) Avis à la Commission

Avis sur les pêcheries nouvelles et exploratoires.

La Commission a également demandé au Comité scientifique :

- d'examiner l'utilisation des chaluts de fond dans les eaux de haute mer de la zone de la Convention, notamment en ce qui concerne les critères pertinents pour déterminer ce qui constitue un impact néfaste important pour le benthos et les communautés benthiques de la zone de la Convention (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.37) ;
- d'étudier les possibilités d'impact de la pêche d'espèces de requins dans la zone de la Convention (CCAMLR-XXV, paragraphe 11.38)

iv) Ressources de crabes

a) Etat et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de crabes dans la zone de la Convention, ainsi que de leurs intentions de mener des activités de pêche sur ces espèces pendant la saison 2007/08. Un résumé des données de capture déclarées par les Membres pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de crabes.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

v) Ressources de calmars

a) Etat et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des pêcheries de calmars dans la zone de la Convention. Le secrétariat présentera un résumé des données de pêche de la saison en cours. Examen des notifications relatives à la pêche exploratoire de la sous-zone 48.3 pour la saison 2007/08 prochaine et de l'avis fourni par le WG-FSA.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de calmars.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

vi) Capture accessoire de poisson et d'invertébrés

a) Etat et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des captures accessoires dans les pêcheries dans la zone de la Convention. Le secrétariat présentera un résumé des données de capture accessoire pêche de la saison en cours.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA sur les faits nouveaux en matière de méthodes de pêche, éducation et autres questions relatives à la capture accessoire dans les pêcheries de la CCAMLR.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

5. Mortalité accidentelle

i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries

Compte rendu des co-responsables du WG-IMAF *ad hoc* (Kim Rivera, des Etats-Unis, et Neville Smith, de Nouvelle-Zélande) sur les activités de la période d'intersession et la réunion de ce groupe, cette dernière se déroulant dans le cadre de la réunion du WG-FSA.

Examen des recommandations du WG-IMAF *ad hoc* et du WG-EMM sur les priorités de la recherche, les nouvelles méthodes de pêche, la sensibilisation au problème de la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins et d'autres questions relatives à l'élimination de cette mortalité liée aux pêcheries.

ii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

6. Autres questions de contrôle et de gestion

i) Débris marins

Les Membres sont tenus de rendre compte des résultats des campagnes d'évaluation des débris marins et de leurs observations concernant la présence et l'impact de tels débris sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique conformément aux exigences standard de données adoptées lors de CCAMLR-XX (paragraphe 6.1 à 6.5). Présentation par le secrétariat d'un rapport annuel sur l'état et les tendances des débris marins observés, sur la base des rapports des Membres.

ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins

Le WG-EMM prévoit d'organiser un atelier pour produire des estimations régionales de l'abondance et des besoins des prédateurs terrestres de la zone 48 (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 3.32 ; SC-CAMLR-XXIV, annexe 4, paragraphe 6.9). Cet atelier est prévu en 2008 (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 3.28 v)).

Examen des avis du WG-EMM sur l'avancement de la préparation de l'atelier.

iii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion sur les débris marins et leur impact sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique, ainsi que sur les travaux restants pour produire des évaluations régionales de l'abondance et des besoins des prédateurs terrestres de la zone 48.

7. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR

i) Observations scientifiques

Les résultats des observations scientifiques menées conformément au Système international d'observation scientifique pendant la saison 2006/07 ont fait l'objet de discussions au sein du WG-EMM et du WG-FSA et ont été présentés au Comité scientifique. Le secrétariat fera un résumé de toutes les campagnes d'observation réalisées et des données reçues.

Examen du fonctionnement du Système pendant la saison 2006/07.

Le Comité scientifique étudiera les objectifs scientifiques et les priorités du placement d'observateurs scientifiques internationaux de la CCAMLR et, tout particulièrement, les exigences en matière de collecte de données scientifiques à bord des navires pêchant le krill (SC-CAMLR-XXV, paragraphes 2.22 ii)).

Lors de sa dernière réunion, le Comité scientifique notait que la qualité et la précision des observations pouvaient être améliorées par l'adoption d'une approche standard de l'éducation et de la formation des observateurs (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 2.11). Comme cela lui avait été demandé, le

secrétariat a correspondu avec les Membres pendant la période d'intersession et a préparé un rapport abrégé sur l'éducation des observateurs nationaux et les programmes de formation. Le Comité scientifique examinera le rapport et considérera les travaux qu'il reste à effectuer pour mettre au point une approche permettant d'atteindre un même niveau d'éducation et de formation des observateurs.

Les recommandations destinées au Comité scientifique sur ces questions figureront dans les rapports du WG-EMM et du WG-FSA.

ii) Avis à la Commission

Avis rendus à la Commission sur les questions pertinentes à la mise en œuvre du Système et à ses objectifs.

Les impératifs opérationnels généraux du Système seront également étudiés pour la saison à venir, afin d'aider la présidente à préparer les avis qu'elle rendra au SCIC.

8. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible

Examen des recommandations du WG-FSA et du WG-EMM sur la structure régulatrice de gestion des pêcheries de la CCAMLR et sur la mise en place d'évaluations des stratégies de gestion. Examen par ailleurs de l'état d'avancement de la proposition de plans de gestion des pêcheries (CCAMLR-XXV, paragraphe 13.11).

Le WG-FSA présentera, par ailleurs, au Comité scientifique un compte rendu, préparé par le secrétariat et qu'il aura examiné, sur les estimations de capture INN utilisées pour les besoins de l'évaluation des stocks et sur les dernières tendances des activités de pêche INN. C'est en tenant compte des recommandations émises par le JAG en 2006 que le secrétariat a estimé la capture INN. La Commission a également demandé au Comité scientifique et au WG-FSA d'élaborer les distributions des taux de capture probables des navires INN par secteur en se fondant sur les données des navires licites et de déterminer les intervalles de confiance crédibles des estimations INN (CCAMLR-XXV, paragraphe 13.5).

9. Exemption pour la recherche scientifique

Examen des informations disponibles concernant la mesure de conservation 24-01, ainsi que des notifications déposées par les Membres pour mener des campagnes de recherche scientifique en 2007/08.

Le Comité scientifique rendra les avis de gestion qui conviennent.

10. Coopération avec d'autres organisations

i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique

Examen du rapport de la dixième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE), organe du traité sur l'Antarctique.

Examen de la coopération avec le SCAR, compte tenu des rapports soumis par l'observateur de cette organisation et par le responsable des affaires du SCAR au sein de la CCAMLR.

ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants, en qualité d'observateurs, des organisations internationales, à savoir l'ACAP, l'ASOC, la CCSBT, la CBI, la CICTA, la CITES, la CITT, la COI, la COLTO, le CPE, la CPS, la CPPS, la FAO, la FFA, le SCAR, le SCOR, la PNUE et l'UICN.

iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants désignés par le Comité scientifique pour assister aux réunions d'autres organisations internationales en 2006/07 (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 9.25).

iv) Coopération future

Examen de l'évolution de la coopération avec d'autres organisations internationales et de toute proposition de coopération adressée au Comité scientifique en fonction des alinéas i) et ii) ci-dessus.

Nomination des observateurs qui participeront aux réunions d'autres organisations internationales en 2007/08. Un calendrier des réunions internationales connues et présentant de l'intérêt pour le Comité scientifique a été compilé par le secrétariat.

Examen des invitations à adresser aux organisations internationales pour qu'elles assistent à titre d'observatrices aux prochaines réunions du Comité scientifique et de ses groupes de travail qui se tiendront pendant la période d'intersession de 2007/08.

11. Budget de 2008 et prévisions budgétaires pour 2009

Les conséquences financières des décisions prises pendant la réunion seront utilisées dans la préparation du budget détaillé du Comité scientifique pour 2008. Ce budget sera fondé sur le coût des projets en cours et celui des nouvelles propositions. Les prévisions budgétaires pour 2009 seront également examinées.

Considération, lors de la préparation du budget, des besoins des groupes de travail en matière d'invitation d'experts et de tâches à faire effectuer sous contrat (attributions, coût et résultats et comptes rendus prévus, par ex.). Examen également du Fonds spécial pour la science et de ses demandes en matière de financement pluriannuel.

12. Avis au SCIC et au SCAF

Le Comité scientifique récapitulera pour la Commission les recommandations qu'il aura formulées à l'intention du SCIC et du SCAF sur des questions pertinentes à leurs travaux.

13. Activités soutenues par le secrétariat

i) Gestion des données

Examen du compte rendu du directeur des données sur les besoins du secrétariat en matière de gestion des données et sur les mesures prises pour garantir l'intégrité de la banque de données de la CCAMLR.

ii) Publications

Le 14^e volume de *CCAMLR Science* sera publié avant CCAMLR-XXVI. Le président du comité de rédaction avisera de tout changement qu'il conviendrait d'apporter à la politique de rédaction de *CCAMLR Science*.

Autres documents importants de la CCAMLR publiés en 2007 :

- *Rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique*
- *Résumés scientifiques CCAMLR 2006*, version électronique seulement
- *Bulletin statistique*, Vol. 19 (versions papier et électronique)
- Révision descarnets électroniques de l'observateur scientifique.

Avis à la Commission sur les besoins à l'égard des publications de la CCAMLR.

14. Activités du Comité scientifique

ii) Coordination des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail

Suite à la création du WG-SAM en 2006, le Comité scientifique a décidé d'établir un plan scientifique à long terme établissant les priorités du WG-SAM, du WG-EMM, du WG-FSA, du WG-IMAF *ad hoc* et de ses autres groupes, le SG-ASAM compris (SC-CAMLR-XXV, paragraphe 13.13). Examen des recommandations émises par les responsables sur les travaux que devront effectuer leur groupe. Révision des priorités du Comité scientifique et du calendrier des tâches, et établissement d'un plan scientifique à long terme.

ii) Activités de la période d'intersession

Examen et planification des activités de la période d'intersession de 2007/08 du Comité scientifique. Il s'agira de déterminer les dates et lieux de réunion des groupes de travail et des autres groupes, les délais de présentation des données au secrétariat et le calendrier des mesures convenues que devront prendre la présidente, les responsables des groupes de travail, les Membres et le secrétariat.

Le Comité scientifique pourrait par ailleurs envisager d'établir à grands traits un calendrier des activités prévues en 2008/09 et au-delà.

iii) Projets CCAMLR-API

Examen des activités prévues pour l'année polaire internationale de 2007/08. Les responsables du comité directeur de CCAMLR-API (Svein Iversen, Norvège et Edith Fanta, présidente du Comité scientifique) rendront compte de la planification et des derniers développements des activités de CCAMLR-API. Le Comité scientifique donnera des avis à la Commission sur ces questions.

iv) Atelier conjoint CCAMLR-CBI

Examen de l'avancement de la planification d'un atelier conjoint CCAMLR-CBI dont l'objectif serait de réviser les informations requises pour la création de modèles de l'écosystème visant à fournir des avis de gestion sur les prédateurs de krill dans l'écosystème marin antarctique.

v) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion

Discussion sur l'invitation des observateurs à la prochaine réunion annuelle du Comité scientifique et aux réunions d'intersession de ses groupes de travail.

vi) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

Sur l'avis des responsables des groupes de travail et conformément à la règle 2 du règlement intérieur du Comité scientifique, ce dernier décidera si des scientifiques et experts seront invités à assister aux réunions de la période d'intersession de ses groupes de travail.

vii) Prochaine réunion

Les prochaines réunions du Comité scientifique et de la Commission se tiendront au siège de la CCAMLR, à Hobart, du 27 octobre au 7 novembre 2008.

15. Election du vice-président du Comité scientifique

Election de l'un des deux vice-présidents du Comité scientifique pour un mandat de deux réunions ordinaires (2008 et 2009) en vertu de la règle 8 du Règlement intérieur de ce Comité.

16. Autres questions

Examen de toute autre question importante.

17. Adoption du rapport de la vingt-sixième réunion du Comité scientifique

Le Comité scientifique adoptera le rapport de la vingt-sixième réunion.

18. Clôture de la réunion.

PROPOSED SCHEDULE**MEETINGS OF THE COMMISSION AND THE SCIENTIFIC COMMITTEE 22 OCTOBER TO 2 NOVEMBER 2007**

OCTOBER	Agenda no.	SCIENTIFIC COMMITTEE	Agenda no.	COMMISSION	OTHER EVENTS
Mon 22	9.00-10.15 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30	1,2 Opening of Meeting, Advances in statistics, assessments etc 3(i) EMM: Advice from WG-EMM 3(ii)-(iv) EMM - MPAs, Interactions WG-EMM & WG-FSA, Advice to Commission	1,2	Opening, Welcome Address, Organisation of Meeting SCIC SCIC SCIC	Commission Chair's Reception 18.00-19.30
Tue 23	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30	5 Incidental Mortality 4(i),(ii) Harvested Species - Krill, Fish 4(ii),(iii) Harvested Species - Fish, New & exploratory fisheries 4(iii)-(vi) N & E fisheries, Crabs, Squid, Fish & invertebrate by-catch		SCAF for 0.5 hr, then SCIC/SCAF SCIC/SCAF SCIC/SCAF SCIC/SCAF	
Wed 24	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30	6,7,11,12 Additional monitoring & management, Observation Scheme, 8,9,13 Mgmt under uncertainty, Scientific research exemption, Secretariat supported activities 10 Cooperation with other organisations 10,11,12 Coop other orgs, Budget, Advice to SCIC and SCAF		SCIC SCIC SCIC (including Scientific Committee advice) SCIC	
Thu 25	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30	14 SC Activities 15,16 Election of Vice-Chair, Other Business Preparation of Report Preparation of Report		SCAF (including Scientific Committee and SCIC advice) SCIC/SCAF Report preparation SCIC/SCAF Report preparation SCIC Report preparation/SCAF Report Adoption	
Fri 26	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30	16 Adoption of Report 16 Adoption of Report 16 Adoption of Report 16,17 Adoption of Report, Close of Meeting		SCIC Report preparation SCIC Report preparation SCIC Report adoption SCIC Report adoption	
Sat 27					
Sun 28					
Mon 29	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30		15,16 4 4 4,14	Coop with ATS, Coop with Int Orgs Sci Committee Intro, Fishery Status, Dependent Species Sci Committee - Harvested Species SC-Ecosystem assessment, Data Access and Security	
Tue 30	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30		6,4 13,4 8,9,11 10	Incidental Mortality (incl. Marine Debris) Conservation Measures - Fish, Crab & Krill Implementation & Compliance, CDS, Observation Scheme Illegal, Unregulated & Unreported Fishing	Reception at Government House 19.00 to 22.00
Wed 31	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30		12,4 7,4 5,17 3,13	New & Exploratory Fisheries Marine Protected Areas Mngmnt under Uncertainty, Implementation of Objective Finance & Administration, Conservations Measures	
Thu 1	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-17.30		13 18,19,20	Conservation Measures Elect Vice-Chair, Next Meeting, Other Business Preparation of Report Preparation of Report	
Fri 2	9.00-10.30 10.45-12.30 14.00-15.30 15.45-16.00		21 21 21 22	Adoption of Report Adoption of Report Adoption of Report Close of Meeting (16.00)	End of meeting function after close of meeting